

NOTE DE SERVICE

N° 98-098-A1 du 20 juillet 1998

NOR : BUD R 98 00098 N

Texte publié au BOCP

IMPÔTS DIRECTS

ANALYSE

Calendrier d'émission des rôles relatifs aux revenus de 1997

Date d'application : 20/07/1998

MOTS-CLÉS

RECOUVREMENT ; IMPÔT DIRECT ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; IMPÔT SUR LE REVENU ; CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE ; REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE ; ÉMISSION ; DATE ; RÔLE

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 97-081-A1 du 28 mai 1997

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGF	TPG	DOM	RF	T								

DIFFUSION

GT 82

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Sous-direction C - Bureau C2

Les comptables du Trésor trouveront ci-joint, en annexe, le calendrier d'émission des rôles d'impôt sur le revenu, de CSG, de CRDS et du prélèvement social de 2 % au titre des revenus de 1997.

En raison du report de la date de dépôt des déclarations de revenus au 30 mars 1998, l'attention des comptables du Trésor est appelée sur la suppression de la première émission dont l'homologation était prévue le 25 mai 1998.

Par ailleurs, à compter des revenus de 1997, le prélèvement de 1 % perçu au profit de la CNAVTS ne sera plus recouvré avec les rôles d'impôt sur le revenu.

En effet, l'article 9 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 institue en plus du prélèvement de 1 % au profit de la CNAVTS, un prélèvement de 1 % au profit de la CNAF et harmonise l'assiette de ces prélèvements sur celle de la CSG.

La loi précitée prévoit que les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine sont assis, contrôlés, recouvrés et exigibles dans les mêmes conditions que la CSG sur les revenus du patrimoine.

Par conséquent, *à compter de l'imposition des revenus de 1997*, le prélèvement social de 2 % sera recouvré avec les rôles de CSG et de CRDS (rôles 33, 48 et 58).

Une instruction indiquant les nouvelles dispositions applicables aux contributions sociales sur les revenus du patrimoine sera prochainement diffusée.

LE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur de la Comptabilité Publique

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION C

PAR INTÉRIM

JEAN-FRANÇOIS BERTHIER

ANNEXE : Calendrier d'émission des rôles sur le revenu

REVENUS DE 1997

Numéro des émissions	Date d'homologation	Date de mise en recouvrement	Date d'exigibilité	Date d'application de la majoration de 10 % pour paiement tardif	Numéro des rôles	Observations
1					011 à 013	Emission supprimée
2	19-06-1998	20-07-1998	31-08-1998	15-09-1998	014 et 015	
3	10-07-1998	31-07-1998	31-08-1998	15-09-1998	016 à 020	
4	03-08-1998	31-08-1998	30-09-1998	15-10-1998	021 à 025	
5	08-09-1998	30-09-1998	31-10-1998	15-11-1998	026 à 030	
6	01-10-1998	31-10-1998	30-11-1998	15-12-1998	031 et 032 034 et 035	
7	01-12-1998	31-12-1998	31-01-1999	15-03-1999	036 à 042	
8	12-02-1999	28-02-1999	31-03-1999	15-04-1999	046 et 047	
9	16-04-1999	31-05-1999	30-06-1999	15-07-1999	050 à 052	
10	01-12-1999	31-12-1999	31-01-2000	15-03-2000	053 à 057 059 et 060	
Contributions Sociales ¹ revenus de 1997	15-09-1998	16-10-1998	15-11-1998	15-11-1998	033	
	12-02-1999	16-03-1999	15-04-1999	15-04-1999	048	
	01-12-1999	31-12-1999	31-01-2000	31-01-2000	058	

¹ CSG, CRDS, Prélèvement social de 2 %.

ANNEXE (suite et fin)

REVENUS DE L'ANNEE 1996 (RAPPEL)

Numéro des émissions	Date d'homologation	Date de mise en recouvrement	Date d'exigibilité	Date d'application de la majoration de 10 % pour paiement tardif	Numéro des rôles	Observations
9	01-04-1998	30-04-1998	31-05-1998	15-06-1998	46 et 47	
10					50 à 52	Emission supprimée
11	22-06-1998	31-07-1998	31-08-1998	15-09-1998	53 à 55	
12	01-12-1998	31-12-1998	31-01-1999	15-03-1999	56 et 57 59 et 60	
CSG et CRDS	01-04-1998	30-04-1998	31-05-1998	31-05-1998	48	
revenus de 1996	01-12-1998	31-12-1998	31-01-1999	31-01-1999	58	